

D'APRÈS SN

Alain BERRENDONNER
Université de Fribourg (CH)

RÉSUMÉ

Cet article montre que les syntagmes en d'après SN peuvent revêtir trois valeurs sémantiques différentes : modifieur circonstanciel, opérateur modal médiatif, glose méta-énonciative. Il en propose une modélisation, et expose l'idée que les occurrences périphériques de ces syntagmes, quelle que soit leur interprétation, ont la fonction syntaxique d'adjoints régis par une P. Cette analyse s'appuie sur une conception 'large' de la rection comme comportant des restrictions sélectives lexicales. En appendice sont faites quelques observations sur la diachronie de d'après.

ABSTRACT

This article shows that phrases in d'après SN (according to NP) can have three different semantic values: circumstantial modifier, evidential operator, meta-enunciative gloss. It proposes a model of these and puts forward the idea that the peripheral occurrences of these phrases, whatever their interpretation, have the syntactic function of adjuncts governed by a proposition. This analysis is based on a 'broad' approach to rection as involving selective lexical restrictions. In the appendix, some observations on the diachrony of d'après are presented.

Il s'agit ici de décrire aux plans syntaxique et sémantique les divers emplois des syntagmes prépositionnels (SP) du type *d'après SN*¹. Après avoir fourni quelques précisions sur le modèle grammatical utilisé (§ 1), je passerai en revue les valeurs sémantiques qui s'attachent à ces syntagmes

¹ Les données sur lesquelles repose l'étude sont essentiellement des énoncés écrits tirés de Frantext (f) ou relevés sur Internet (w). À l'oral, les occurrences de *d'après SN* apparaissent plutôt rares (42 sur plus d'un million de mots dans OFROM ; 19 sur 440'000 mots dans CRFP). Ce sont pour la plupart des SP détachés à interprétation médiative, de forme stéréotypée (*d'après moi, d'après ce que je vois / sais / entends...*). Elles ne nous apprennent donc rien de plus que les données écrites, sinon que les emplois médiatifs semblent être actuellement dominants en discours improvisé.

(§ 2), puis j'examinerai les constructions syntaxiques qui correspondent à chacune d'elles (§ 3), avant d'en tirer des conclusions pour la grammaire (§ 4).

1. PRÉALABLES

1.1. Cette étude ressortit au modèle pragma-syntaxique exposé dans [GP], selon lequel le texte d'un discours est une suite d'unités significatives syntaxiquement indépendantes (*clauses*), dont la structure interne est faite de constituants liés entre eux par des rapports de *rection*. La rection se définit comme une relation binaire asymétrique $[X \rightarrow Y]$ telle que :

- (i) l'occurrence du terme X implique la cooccurrence de Y, mais pas l'inverse² ;
- (ii) chacun des deux termes X et Y impose des restrictions sélectives à l'autre.

Ce sont là des critères opératoires parce qu'empiriques, à peu près décidables et applicables dans tous les domaines de la syntaxe, contrairement aux autres propriétés généralement invoquées dans les grammaires pour définir les rapports de dépendance (legs de traits par les têtes, portée des modalités, etc. (Berrendonner & Deulofeu 2020)).

1.2. J'adopte en outre une conception 'large' de la rection, selon laquelle les régissants peuvent être non seulement des mots ou morphèmes (comme dans la plupart des grammaires de dépendance), mais aussi des syntagmes de tous rangs. Quant aux restrictions sélectives, elles peuvent imposer l'appartenance à des catégories morpho-syntaxiques caractérisées par des marques formelles (flexifs, proformes spécifiques), aussi bien qu'à des paradigmes lexicaux définissables par un trait de contenu sémantique (types de procès ou de modalités, classes d'objets au sens de G. Gross (1994, 2008)). Je considère, autrement dit, que « le lexique ne peut pas être séparé de la syntaxe » (Gross 2008), les classes sémantiques lexicales n'étant que des subdivisions paradigmatisées plus fines que les catégories morpho-syntaxiques. Cette conception large de la rection permet, comme on le verra, de formuler des généralisations sur les divers types de compléments.

1.3. Par ailleurs, la syntaxe est envisagée ici non comme un inventaire de constructions, c'est-à-dire de signes plus ou moins complexes³, mais comme un ensemble d'opérations servant à fabriquer ces signes à partir de signes élémentaires (les morphèmes). Cette approche praxéologique conduit à

² X est ordinairement appelé *régi*, et Y *régissant*. La flèche figure le sens de l'implication.

³ et plus ou moins idiosyncratiques, comme c'est le cas dans les grammaires constructionnelles (v. Legallois 2016) : « Une construction consiste en un appariement entre une forme et une signification [...] ; la signification de la construction n'est pas réductible à la signification des éléments ».

décrire tout syntagme comme le produit compositionnel de l'application d'un opérateur sur un opérande, sur le modèle des grammaires catégorielles ou applicatives (Desclés 1990, 2009). Par définition, un opérateur est un outil qui ne peut pas être mis en œuvre sans un opérande sur lequel il agit. Dans les constructions rectionnelles $[X \rightarrow Y]$, c'est donc X, le terme impliquant, qui se comporte comme un opérateur sur Y.

1.4. Certaines clauses sont constituées d'un verbe, de ses divers dépendants et d'éventuels marqueurs de modalités (négation, adverbes modaux, etc.). Je prends pour acquis que les constructions de ce type, communément appelés *propositions* (P), forment une classe d'unités syntaxiquement pertinente. Le principal problème affronté ici consiste donc à déterminer le statut syntaxique des SP en *d'après* : s'agit-il de clauses indépendantes ou de constituants de P régis, et dans le second cas, par quel rang d'unités sont-ils régis ?

2. SÉMANTIQUE

Au plan sémantique, les syntagmes *d'après SN* présentent trois acceptations différentes : circonstancielle, médiative et méta-énonciative. Les deux premières ont déjà été bien décrites par A. Borillo (2005).

2.1. Interprétation circonstancielle

- (1) (a) L'élève fait un dessin *d'après un croquis*. (w)
 (b) Vous voyez *d'après ma lettre* que je suis installée en Berry avec ma petite famille. (Sand, f)

En (1), la préposition *d'après* sert à modifier un procès verbal à deux places (*FAIRE x y* ; *VOIR x y*) en lui ajoutant un participant supplémentaire (circonstant⁴). Elle attribue à celui-ci le rôle de *source*, c'est-à-dire de modèle préexistant ou de stimulus qui est à l'origine du procès. Le SP complément contribue donc simplement à rendre plus détaillée la dénotation d'un fait.

2.2. Interprétation médiative

- (2) (a) *D'après la météo*, ça va cailler. (w)
 (b) Jeanne était morte quelques mois auparavant. *D'après ma mère* elle était nymphomane, et cela était lié obscurément à sa sclérose en plaques... (Gault, f)

⁴ Circonstant = actant surnuméraire, dont l'existence n'est pas impliquée dans le procès signifié par un lexème verbal.

En (2), le SP ne s'interprète pas comme un modifieur circonstanciel ('*la météo*' n'est pas comprise comme source de la froidure, ni '*ma mère*' comme ayant servi de modèle à la nymphomanie). Ce SP n'est pas non plus un commentaire portant sur l'énonciation de la P adjacente, comme le montrent plusieurs faits :

– Les énoncés interrogatifs, d'une part :

- (3) (a) *D'après toi*, est-ce qu'il a raison ? (w)
 (b) Est-ce que je me préoccupe excessivement de ma réputation ou de ma renommée ? Est-ce que je cherche à me faire remarquer ou à ne recevoir que des éloges ? *D'après moi*, qu'est-ce qu'indiquerait ce genre d'attitude ? (w, examen de conscience)
 (c) Selon Mr Mashhood, est-il difficile d'ouvrir un restaurant ? Pourquoi ? (3 pts) Selon lui, quel est le profil des immigrants qui viennent aux États-Unis ? (4pts) *D'après lui*, est-ce que le rêve américain existe vraiment ? Explique. (3pts). (w, sujet d'examen)

(3a) ne signifie pas <*D'après toi*, je pose la question de savoir s'il a raison>, mais <*Je pose la question de savoir si d'après toi il a raison*> ; le SP ne commente pas l'acte énonciatif de question, mais fait partie du contenu questionné. Il semble même que ce soit sur lui que porte spécifiquement la question : (3a) \cong <*Ton avis est-il qu'il a raison ?*>⁵.

– D'autre part, il arrive qu'à la suite d'une séquence [*P*, *d'après SN*] le locuteur (L₀) s'inscrive en faux contre *P*, ou émette des doutes à son égard :

- (4) (a) Ces changements amélioreront nos vies, *d'après lui*. *Mais ce n'est pas vrai*. [w]
 (b) Mon premier logement, j'avais un préavis de 3 mois. L'agence s'obstinait à prétendre que c'était en mois civils entiers (je partais le 8 décembre), ce qui faisait courir jusqu'au 31 mars *d'après eux*. *mais c'est faux bien sûr*, ça n'allait que jusqu'au 8 mars... (w)
 (c) [Pour être admis comme sous-marinier] Il faut faire moins de 1m75 aussi *d'après ce que j'ai entendu*, *mais je crois que c'est faux* donc à prendre avec des pincettes. (w)

En ce cas, la proposition *P* ne fait évidemment pas l'objet d'une énonciation assertive de la part de L₀, et le SP *d'après SN* n'est pas le commentaire d'une telle énonciation. On pourrait penser que la séquence *P* figure ici du discours rapporté « direct », c'est-à-dire un acte d'énonciation $\bar{E}(P)$ reproduisant mimétiquement les paroles d'autrui ; mais le fait que cette *P* ne puisse être ni une interjection, ni une clausule illocutoire, ni une exclamative, ni un performatif directif, expressions ordinairement aptes à faire l'objet d'une énonciation citante, dément cette hypothèse :

⁵ Voir aussi la note 17 *infra*.

- (5) (a) *D'après ma mère, bonjour / merci / aïe / hélas/ miaou !
 (b) ?D'après la météo, quel temps pourri !
 (c) *D'après moi, je t'emmerde !

(Comparer avec les incises de discours rapporté : « *Merci* », *dit-il* ; « *Aïe* », *s'écria-t-il...*). À l'écrit, la *P* n'est d'ailleurs pratiquement jamais encadrée de guillemets⁶. On doit en conclure que les SP de (4) ne sont pas des commentaires méta-énonciatifs, mais font partie du même contenu asserté que la proposition *P*, qu'ils modalisent.

– Enfin, il existe des occurrences en *P* enchâssée, et dont la portée est limitée à cette *P*, c'est-à-dire à une partie seulement d'un contenu de clause :

- (6) (a) J'ai été profondément surpris et très heureux d'apprendre que, *d'après la Commission*, les universités continueront de jouer un rôle extrêmement puissant dans le processus d'innovation. (prof de droit, w)
 (b) Il existe une procédure dérogatoire qui permet de consulter des archives publiques, lorsque, *d'après les textes*, elles ne sont pas communicables. (w)
 (c) On nous a appris à la Croix-de-Vie [...] que *d'après la science moderne* l'effet peut précéder la cause. (Beck, f)

Toutes ces occurrences ne servent donc pas à qualifier une énonciation⁷. On s'accorde à leur reconnaître une fonction de marqueurs médiatifs (ou *évidentiels*)⁸, c'est-à-dire d'opérateurs modaux applicables à un procès pour en qualifier la validité comme relative à une certaine source d'information, et donc dépendante du crédit que l'on accorde à cette source. Paraphrase grossière :

D'après X, P ≡ <X est source de la validité du procès *p* nommé par *P*>

La différence de sens entre emplois circonstanciels vs médiatifs, c'est donc que les premiers attribuent une source à un fait (= portent sur un procès d'ordre 1), tandis que les seconds attribuent une source à la validité d'un fait (= portent sur un procès évaluatif d'ordre 2).

Cette modalité médiative, lorsqu'elle est attribuée à un procès *p*, peut induire une certaine image de l'énonciation. Si *X* désigne quelqu'un d'autre que le locuteur *L*₀, elle donne à entendre que celui-ci n'assume pas personnellement la validité de *p*, et ne fait que rapporter le point de vue de *X* ; d'où

⁶ Dans Frantext après 1900, sur 369 occurrences de *P* qui font suite à un *d'après ProSN* médiatif, aucune n'est assortie de guillemets. Seules trois d'entre elles contiennent des fragments guillemetés.

⁷ Contrairement à ce que pense Molinier (2009 : 16), sur la base d'une conception très élastique de la fonction méta-énonciative.

⁸ Borillo (2005), Dendale (2018, 2019), Authier-Revuz (1992, 2020).

l'inférence d'un effet de polyphonie⁹. Cet effet implicite a conduit à décrire *d'après SN* comme un marqueur de 'reprise' (Dendale 2018 : 67) ou de 'modalisation en assertion seconde' (Authier-Revuz 2020 : 71 sq.). Cependant, il se peut aussi que X soit le locuteur lui-même (*d'après moi, p*), et il n'en résulte alors aucun effet de polyphonie ; tout au plus peut-on y voir un indice de prise en charge signalant que L₀ assume *p* de manière aventurée ou polémique. On ne peut donc pas, me semble-t-il, considérer avec Authier-Revuz que *d'après* « implique un acte d'énonciation autre » (2020 : 76). On doit y voir plus généralement le marqueur épistémique d'une source de validité de nature quelconque¹⁰.

2.3. Interprétation méta-énonciative

Il y a cependant aussi des occurrences de *d'après X* qui semblent qualifier non pas le contenu de la P adjacente, mais son énonciation. Certaines d'entre elles accompagnent en effet une P à l'impératif¹¹ :

- (7) (a) C'est « peut-être » parce que vous preniez une dose de sertraline trop forte pour vous que vous vous êtes sentie aussi mal même après des jours d'adaptation. [...] Donc *d'après moi, allez-y vraiment mollo* avec les doses, puis voyez. (w)
- (b) Sandrine me disait qu'elle avait passé un chouette moment avec ma pièce de théâtre. [...] Fanny me racontait ce matin qu'elle a trouvé la pièce pétillante avec des acteurs convaincus. [...] Enfin *d'après moi, allez-y* vous passerez un bon moment. Les comédiens ont une énergie folle et elle est communicative. (w)
- (c) – Pour conclure, que recommanderiez-vous à un débutant ou même à un aquascaper confirmé qui souhaite progresser ?
– *D'après moi, faites-vous des amis*, partagez votre passion avec les aquascapers (w)

Or, le contenu propositionnel de ce type de P ne se prête pas à caractérisation médiative : puisqu'il s'agit par définition d'un procès non réalisé, il n'y aurait pas de sens à lui assigner une source de validité. En ce cas, il n'y a que l'acte d'énonciation jussif qui puisse se voir attribuer pertinemment une source-stimulus. On doit en conclure que le SP est bien un commentaire de celui-ci (≡ <*Je te dis / conseille ça d'après moi*>, voir ex. (35b) ci-dessous).

⁹ Cette inférence est vraisemblablement fondée sur un raisonnement du genre : « Si le locuteur éprouve le besoin d'assujettir *p* à une source de validité, c'est qu'il ne pourrait pas l'asserter lui-même sans cela » (Dendale 2018 : 68 ; 2019).

¹⁰ Authier-Revuz semble par ailleurs considérer que le locuteur qui dit *d'après X, P* asserte le contenu de *P*. C'est sans doute une inférence invitée, mais elle peut être inhibée expressément, comme le montrent les exemples (4) *supra*.

¹¹ Je remercie J. Deulofeu de m'avoir signalé leur existence.

Hormis le cas particulier des P à l'impératif, il est toutefois souvent difficile de distinguer entre occurrences médiatives et méta-énonciatives, faute de critère déterminant. En (8) p. ex., doit-on considérer que *d'après mon expérience* porte sur le dit (a), ou sur le dire (b) ?

- (8) D'après mon expérience, elle peut être facétieuse. (w) ≡
 (a) <Le fait qu'elle peut être facétieuse est valide d'après mon expérience>
 (b) <Elle peut être facétieuse, et je te dis ça d'après mon expérience>

Les deux interprétations semblent également recevables, et comme elles ont à peu près la même pertinence communicative, on doit considérer qu'on a affaire à un cas de métanalyse.

3. SYNTAXE

3.1. Occurrences circonstancielles

3.1.1. Elles figurent le plus souvent à l'intérieur d'une P, parmi les compléments qui suivent le verbe. Elles impliquent la cooccurrence d'un syntagme verbal, qui n'est pas forcément pourvu d'un SN sujet, p. ex. à l'infinitif :

- (9) D'une sanguine à l'aquarelle, ou *comment peindre d'après un croquis*.
 (w)

Ces occurrences apparaissent compatibles avec une grande variété de syntagmes verbaux, mais comportent néanmoins de discrètes restrictions sélectives envers le lexique verbal. Les collocations SV+[*d'après X*] les plus fréquentes sont de deux types [Borillo 2005] :

(i) le SV exprime un procès transformateur comportant un agent et un objet effectué, soit physique (*fabriquer, peindre, dessiner, faire... qqc d'après X*) soit cognitif (*calculer, classer, imaginer... qqc d'après X*).

(ii) le SV contient un *verbum cogitandi* ou *dicendi* (*penser, deviner, juger, déterminer, présumer, voir, savoir, concevoir / dire, citer, affirmer, raconter... qqc d'après X*). Ces verbes nomment des procès mentaux ou sémiotiques qui comportent l'attribution par un agent d'un certain degré de créance à un fait. Il s'y ajoute des V impersonnels qui prédisent eux aussi un degré de validité sur un fait (*il paraît évident, il semble, il est clair, obligatoire... que P d'après X*), mais ne comportent pas d'actant agent évaluateur (son existence reste implicite).

Les autres types de SV sont apparemment exclus, p. ex. ceux qui signifient la simple attribution d'un état à un objet support (qualification, catégorisation, localisation...). Il semble que ces états ne puissent pas être dotés d'une source, cf.

- (10) Ce chat est tigré comme sa mère / à l'instar de sa mère / *d'après sa mère.
 Le chat est sur le paillason selon son habitude / *d'après son habitude.

- (11) La bière Machin a été créée d'après une vieille recette. (w) /
*La bière Machin est insipide d'après une vieille recette.

Selon la définition de la rection qui a été exposée ci-dessus (§ 1), les occurrences circonstancielles internes présentent donc les propriétés d'éléments régis par un syntagme verbal.

3.1.2. Ces occurrences peuvent en outre commuter avec la proforme interrogative *comment* (12), se trouver sous la portée d'une négation principale de P, être mises en contraste positif / négatif (13), être soumises à un opérateur restrictif (14) ou à un adverbe paradigmatisant (15), et figurer dans le premier membre d'une structure clivée (16) :

- (12) *Comment, d'après quels principes* seront rémunérés les producteurs ? (Jaurès, f)
- (13) Les juges sont tous de premier ordre. Quelques-uns l'ont prouvé par leurs questions. Pour les autres, je ne l'affirme point par expérience, mais d'après mon induction. (Barrès, f)
- (14) Tu ne devrais pas juger un livre seulement d'après son résumé. (w)
- (15) [Les verbes], on les classe surtout d'après les terminaisons de l'infinitif. (w)
- (16) (a) C'est d'après ses dessins qu'ont été construites et aménagées, pour être photographiées, les quatre versions réelles de ce lieu fictif. (Levé, f)
- (b) Le gars vous regarde et c'est d'après votre regard qu'il va prendre sa décision. (Gavalda)

Ces propriétés sont communément tenues pour des indices de fonction intra-prédicative (Le Goffic 1993 : 457), voire de rection par le verbe (Blanche-Benveniste 1981, Sabio 2011 : 43). Tout montre donc que les [*d'après* SN] circonstanciels internes sont des ajouts régis qui font partie d'un SV. Soit une fonction d'opérateurs illustrée par (1a) :

- (1a) [L'élève → [[fait ← un dessin]_{SV} ← d'après un croquis]_{SV}]_P

Le SV opérante doit être porteur de traits sémantiques du genre [+effectum] ou [+objet=fait], qui découlent de la valence sémantique de son verbe.

3.1.3. On trouve par ailleurs des occurrences à interprétation circonstancielle en position périphérique, c'est-à-dire préfixées à une P verbale et isolées prosodiquement :

- (17) (a) Partout où il s'est trouvé, dans les cafés, les gares, le métro, il a fait des croquis, et *d'après ces croquis*, il a peint ses toiles. (w)

- (b) Il ne voyait pas distinctement les autres, mais *d'après la place qu'ils occupaient* il devinait très bien ce qu'ils étaient en train de faire. (Duras, f)
- (c) Mon petit, *d'après ce que tu me dis*, je pense que ce jeune homme est à côté de ses chaussures. (Mréjen, f)

Les SP ainsi placés exercent les mêmes restrictions sélectives que les occurrences internes : le procès signifié par la P adjacente doit comporter un objet effectué (17a) ou un fait évalué (17b,c), mais ne peut pas être attributif :

- (18) *D'après son habitude, le chat est sur le paillason.
*D'après une vieille recette, la bière Machin est insipide.

Le rapport entre le SP et la P répond donc ici aussi à la définition qui a été donnée *supra* de la relation de rection. Le placement du SP en position détachée est simplement la marque qu'il opère à un rang plus élevé que les occurrences internes, c'est-à-dire sur une construction verbale complète, comprenant déjà un sujet. Soit par comparaison avec (1a) :

- (1a') [D'après un croquis, → [l'élève → [fait ← un dessin]_{SV}]_P]_P

3.1.4. Toutefois, contrairement aux occurrences internes, les SP détachés sont hors du champ de la négation, ne peuvent pas être interrogatifs, et on leur dénie communément la possibilité d'être paraphrasés par une clivée. Autrement dit, ils ne peuvent pas s'interpréter comme focaux. C'est là le comportement ordinaire des SP détachés de cette espèce, qui leur vaut d'être généralement décrits comme des constituants extra-prédicatifs à valeur topicale ou cadrative.

3.2. Occurrences médiatives

3.2.1. La plupart des occurrences à interprétation médiative se trouvent en position détachée à la marge d'une P (verbale ou non, radicale ou enchâssée), c'est-à-dire placées avant celle-ci sous intonème progrédient (19), après celle-ci sous intonème d'appendice (20), ou incisives entre son SN sujet et son SV (21)¹² :

- (19) (a) *D'après certaines rumeurs*, John Travolta, 55 ans, serait sur le point d'abandonner la Scientologie ! (w)
- (b) (je crois que)^S (*d'après ce que disait mon ami*)^{S+} (euh y a très peu de personnes en fait qui sont si on veut in- indigènes)^F (encore aujourd'hui)^F (OFROM)

¹² Les conventions de transcription sont celles de [GP] : S, S+ = intonèmes de continuation (montant à H ou H+), F = intonème conclusif neutre (descendant à B-), [>]F = intonème d'appendice (conclusif réduit).

- (20) (a) (mais ils sont pas du même côté que nous)^F (*d'après ce que j'ai compris*)^{>F} (OFROM)
 (b) À Marseille, il y a eu une manifestation formidable. 10.000 personnes, *d'après le Journal de Genève*. (Domenach-Lallich, f)
- (21) (donc euh certains cours)^S (*d'après moi*)^S (ont pas forcément)^S (euh leur place)^S (euh dans le cursus)^F (OFROM)

Le SP et la P entretiennent alors des restrictions sélectives mutuelles.

– Le SN complément de *d'après* appartient à une série limitée de classes d'objets, au sens de Gross (1994, 2008). Il dénote soit un référent humain, soit un texte, soit un percept, c'est-à-dire des objets qui ont en commun d'être de possibles sources de connaissance¹³ :

- (22) Il n'y en avait plus une goutte dans les veines. Tout a coulé dans le matelas, ça a dû être atroce, *d'après Pluvinage*. Toujours *d'après lui*, le type qui lui a tranché la main s'y est très bien pris, ce n'était pas un boucher, vous comprenez ? (Jonquet, f)
- (23) (a) Le père peut, *d'après la loi*, disposer d'un quart de sa fortune ou d'un tiers, selon le nombre de ses enfants. (Jaurès, f)
 (b) *D'après son texte*, il s'agissait de nous voir moins, de garder nos distances et d'élargir les libertés. (Mréjen, f)
- (24) (a) Après le café, Zendol nous servit un alcool de poire breton. Selon lui un vieil ami à lui l'avait fabriqué ; *d'après le goût*, il s'y était lavé les pieds. (Matthews, f)
 (b) mais je pense tu es quand même libéré autour des dix-huit dix-neuf heures [-] *d'après comme j'ai vu* (OFROM)

– Quant à la P, il ne pèse apparemment pas de restrictions sur son lexique verbal ; elle peut signifier à peu près n'importe quel type de procès. Mais sa modalité est soumise à restrictions. Seules les P qui présentent un procès comme susceptible de vérification (déclaratives, interrogatives, hypothétiques) semblent possibles. Comme on l'a signalé *supra* (5), les P qui expriment un autre type de modalité paraissent exclues :

- (25) **D'après moi*, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux.
 **D'après ma mère*, bonjour à vos parents.

¹³ Ce que l'on devrait figurer en leur attribuant un sème commun (un *quale* à la Pustejovsky ?). Notons-le [+medium], en attendant une analyse lexicale approfondie. Si le SN appartient à d'autres classes, il se voit réinterprété par coercion comme source de connaissance, ce qui confirme l'existence de la restriction sélective : *D'après le soleil, il est midi* ↦ <*D'après ce que je vois du soleil, il est midi*>.

Ces restrictions sélectives¹⁴ montrent qu'entre le SP et la P adjacente, il existe un rapport ordinaire de rection. On a affaire à une construction $[[d'après SN] \rightarrow P]_P$ dans laquelle le SP a toutes les caractéristiques d'un ajout régi par la P.

3.2.2. Vu le caractère fluctuant de la ponctuation, il est impossible de déterminer si des occurrences comme celles de (26) sont des constituants de SV en position interne ou des périphériques en incise (Borillo 2005)¹⁵ :

- (26) (a) Victor Hugo [...] vivait *d'après moi* dans une sorte d'Olympe.
(Guilloux, f)
- (b) Toutes ces horreurs naissaient *d'après lui* d'une espèce de contagion irrésistible du mal. (D'Ormesson, f)
- (c) Bon alors en tant que fille de 14 ans, je n'ai *peut-être d'après toi*, rien à dire mais j'ai un avis sur la question. (w)

Cependant, diverses données semblent montrer que les occurrences médiatives peuvent figurer en position interne dans un SV.

– Certaines d'entre elles sont sous la portée étroite d'une négation, et mises en contraste positif / négatif ; elles sont donc un complément focal, et non une incidente :

- (27) J'ai vérifié mon colis a bien été livré *d'après eux, mais pas d'après Microsoft*. (w)

– D'autre part, on en trouve quelques-unes en position clivée (28), ou placées après *c'est* dans ce qui est vraisemblablement une P clivée elliptique (29) :

- (28) (a) Vous écrivez que : « Israël est clairement une construction charnelle, qui a réussi le tour de force d'embarquer des hordes de chrétiens hébétés », à ces foutaises je réponds : que *c'est seulement d'après vous que d'autres chrétiens sont soi-disant hébétés*. (w)

¹⁴ Si le SN complément est le pronom *moi*, il s'y ajoute d'autres restrictions plus spécifiques : la P ne peut pas dénoter un « A-event » au sens de Labov & Fanshel (1977 : 11), c'est-à-dire un fait que le locuteur est le mieux placé pour avérer :

- (i) *D'après moi, je ne me sens pas bien / je te hais....
(ii) – Je me fais du souci pour Paulette.
– Je sais. (Gavalda, f) / *D'après moi, je sais.

Mais comme les A-events ne constituent ni une classe lexicale, ni une classe de constructions définissables par des traits formels, je ne traiterai pas ces restrictions comme des contraintes syntaxiques. Elles relèvent plutôt d'une loi pragmatico-discursive prohibant la verbalisation d'informations évidentes et/ou inutilement redondantes.

¹⁵ De telles occurrences sont extrêmement rares à l'oral (aucune dans OFROM ni dans CRFP), et il ne faut pas compter sur la prosodie pour en révéler le statut syntaxique, les démarcations prosodiques des incises étant notoirement variables, peu distinctives, voire parfois absentes (Gachet & Avanzi 2008, Delais-Roussarie 2008).

- (b) *Ce n'est pas seulement d'après la loi* que commettre l'injustice est plus vilain que la subir, mais d'après la nature aussi. (trad. Platon, w)
- (29) (a) d'après mon chir, le fait de beaucoup fumer, de faire beaucoup de sport et d'être mince de nature ca peut contribuer à une perte de graisse plus importante.....*mais c'est uniquement d'après mon chir* (w, sic, 'chir' = chirurgien)
- (b) L₁ : d'après one foot temps pourri...
L₂ : *c'est surtout d'après la météo de France 2...* (w, forum de randonneurs à vélo)

– Par ailleurs, il existe des clauses composées en tout et pour tout d'un *d'après SN* médiatif sur lequel porte un adverbe modal (30), une négation (31), ou une modalité interrogative (32) :

- (30) L1 : t'es parfaite ! [...]
L2 : *Peut-être d'après toi*, mais à mes yeux je ne le suis pas [w]
- (31) <Divers intervenants ont fait l'éloge du Duster>
L1 : Donc, d'après vous, le Duster se place quand même en tête de file [...]
L2 : *D'après eux !! Mais pas d'après moi...* Je reste toujours sur le Nissan X-trail de 2^{ème} génération. (w)
- (32) – Vous savez qu'aujourd'hui est un jour consacré à l'art.
– *D'après le calendrier ?*
– Non, d'après Caligula. (Camus, f)

Ces clauses arrivent généralement dans la seconde réplique d'un dialogue, ce qui incite à les analyser comme des P elliptiques réduites à leur focus informationnel, le reste étant inférable à partir de la réplique précédente. Si tel est le cas, le SP médiatif doit y avoir la fonction d'ajout à un SV absent. Soit p. ex. en (30)¹⁶ :

- (30') *Peut-être d'après toi* = [Peut-être → [Ø_{SV} ← d'après toi]]
↳ [Peut-être → [<suis-je parfaite> ← d'après toi]]

La même analyse peut s'appliquer aux occurrences en épexégèse :

- (33) – Quand partez-vous ? me demanda Sybil.
– Demain, répondit Bullit à ma place et presque brutalement. *D'après le registre.* (Kessel, f°)

Il y a donc des indices probants que les *d'après SN* médiatifs peuvent fonctionner non seulement comme périphériques extra-prédicatifs, mais

¹⁶ Le symbole Ø_{SV} ne note pas un syntagme verbal 'effacé', mais une absence de syntagme verbal. Voir la note 5 de l'article sur les adverbes d'énonciation. La flèche talonnée ↳ figure une opération interprétative d'inférence, et les crochets angulaires signalent des informations implicites.

aussi à l'occasion comme focus d'une construction verbale, et par conséquent comme des ajouts régis par un SV (verbalisé ou non).

3.3. Occurrences méta-énonciatives

Les occurrences susceptibles de commenter une énonciation partagent avec les adverbes d'énonciation la propriété de commuter avec une P verbale complète du type [*Je dis / raconte ça* ← SP], où le SP fait fonction d'ajout circonstanciel :

- (34) (a) Un régime sans gluten [...] peut avoir un effet sur le poids. Ceci n'est pas systématique *d'après les témoignages reçus*. (w)
 (b) Gaffe aux cours dits "intensifs", apparemment c'est tellement intensif qu'au final personne ne retient rien (*je dis ça d'après les témoignages de plusieurs personnes de ma connaissance qui ont essayé*). (w)
- (35) (a) Le taux de réussite à l'examen des étudiants en formation régulière est nettement supérieur au taux de réussite des alternants *d'après mon expérience*. (w)
 (b) Je confirme on peut perdre du poids en étant sous traitement [...] ne te met pas la pression, essaie de prendre les choses tranquillement, *je te dis ça d'après mon expérience*. (sic, w)
- (36) (a) *D'après son récit fait devant l'ONU*, la jeune femme a été capturée en août 2014. (w)
 (b) ... très impressionné, – *je raconte d'après le récit même qu'il fit de sa découverte aux magistrats*, – Joseph traversa la cuisine, et suivit le couloir. (Mirbeau, f)

Les occurrences (a) peuvent donc être analysées de la même manière que les adverbes d'énonciation (p. 234), c'est-à-dire comme des P elliptiques dont le SV n'est pas énoncé : [\emptyset_{SV} ← SP]_P. Dans son usage circonstanciel, le SP sélectionne notamment comme opérandes des *verba dicendi* (§ 311), ce qui permet d'interpréter comme tel le \emptyset_{SV} manquant. Le SP *d'après SN* forme en ce cas une clause fragmentaire indépendante, qui fait l'objet d'une énonciation distincte¹⁷ :

¹⁷ En revanche, les énoncés interrogatifs du type (3) ne peuvent pas être analysés de cette façon. Dans *D'après toi, est-ce qu'il a raison ?*, il est impossible de voir une suite de deux clauses dont l'une, elliptique, commenterait la réponse attendue par l'autre, du genre :

$E(\emptyset_{SV} \leftarrow \text{d'après toi}) \quad \mapsto \quad E(\langle \text{dis-le-moi} \rangle \text{ d'après toi})$
 $E(\text{est-ce qu'il a raison ?})$

car les clauses verbales du type **Réponds-moi d'après X* ou **Dis-le-moi d'après X* sont inusitées (aucune occurrence dans Frantext, ni sur Google), ce qui rend invraisemblable l'hypothèse qu'il en existerait des variantes elliptiques. Par conséquent, si les SP de (31-34) peuvent être légitimement décrits comme des adverbes d'énonciation, il n'en va pas de même des occurrences (3).

(37) *D'après mon expérience*, plus une fille est belle, plus elle est folle. (w)

$E (\emptyset_{SV} \leftarrow \text{d'après mon expérience}) \mapsto E (<\text{je le dis}> \text{d'après mon expérience})$

$E (\text{plus une fille est belle, plus elle est folle})$

En fait, un grand nombre d'occurrences détachées de *d'après SN* sont paraphrasables par *Je dis ça d'après SN*, et s'avèrent donc métanalytiques : on peut y voir aussi bien des opérateurs médiatifs régis par la P adjacente (*supra* § 321), que des clauses elliptiques autonomes, sur le modèle de (37).

4. CONSÉQUENCES

4.1. La préposition *d'après*

Des observations qui précèdent, il ressort que cette préposition est polysémique, et présente deux acceptions distinctes : circonstancielle vs médiative. Ses occurrences méta-énonciatives ne sont qu'un cas particulier d'emploi circonstanciel. On peut donc décrire les choses ainsi :

– Comme toutes les prépositions fortes, *d'après* a pour signifié un relateur binaire dont l'un des termes est un procès p et l'autre un objet o . Ce relateur attribue à o le rôle de source de p . Notons-le¹⁸ : $SRC\ p\ o$.

– La différence entre les deux acceptions circonstancielle vs médiative tient à la nature du terme p . Dans l'interprétation circonstancielle, il s'agit d'un procès transformateur ou évaluateur Rxy quelconque, tandis que dans l'interprétation médiative, il s'agit d'un procès bien particulier : la qualification d'un fait comme valide. Soit un relateur VAL ayant lui-même un procès pour terme. Si l'on fait provisoirement abstraction des différences de focalisation, les P (38) et (39) présentent donc les structures prédicatives suivantes :

(38) L'élève fait un dessin d'après un croquis :

$\underline{SRC} (Rxy)\ o$ où : $o = \text{'un croquis'}$
 $Rxy = \text{'l'élève fait un dessin'}$

(39) D'après les témoins, il sortait de la mosquée :

$\underline{SRC} (\underline{VAL} (Rxy))\ o$ où : $o = \text{'les témoins'}$
 $Rxy = \text{'il sortait de la mosquée'}$

Dans les deux expressions ci-dessus, la partie soulignée correspond au signifié lexical de la préposition *d'après*. Dans son acception circonstancielle,

¹⁸ Cette notation abrège une expression applicative ($(SRC\ p)\ o$). Elle implique donc, on le voit, que la structure sémantique n'est pas isomorphe à la structure syntaxique. Formaliser la correspondance entre les deux plans nous emmènerait trop loin, et c'est un problème que je n'aborderai pas ici.

celle-ci a pour sens le seul relateur *SRC*, tandis que dans son acception médiative, son sens est la composition des deux relateurs *SRC* et *VAL*¹⁹.

– En discours, ce qui permet de résoudre cette polysémie, c'est essentiellement la nature du procès *p* et de l'objet *o*. Selon les traits qu'ils possèdent, ils sont congruents avec les restrictions sélectives imposées soit par *SRC*, soit par *SRC* et *VAL*. C'est donc en se fondant sur les congruences possibles que l'on détermine si le SP a une signification circonstancielle ou médiative (ou les deux, en cas d'ambiguïté).

4.2. Statut des occurrences périphériques

4.2.1. Il apparaît qu'entre les interprétations circonstancielle vs médiative de *d'après SN*, et les deux positions syntaxiques interne vs périphérique, la correspondance n'est pas biunivoque. En fait, quatre situations sont attestées :

| | | Position syntaxique | |
|------------------------------|------------------|--|--|
| | | Interne (ajout à SV) | Périphérique (ajout à P) |
| Interprétation sémantique | Circonstancielle | L'élève fait un dessin d'après un croquis (1a) | D'après ces croquis, il a peint ses toiles (17a) |
| | Médiative | Mon colis a bien été livré d'après eux, mais pas d'après Microsoft (27) | D'après la météo, ça va cailler (2a) |

Dans le cas de ces SP, il n'y a donc pas de couplage nécessaire entre position syntaxique et valeur sémantique, contrairement à ce que l'on admet souvent sur la foi des seuls exemples prototypiques. Tout au plus constate-t-on des tendances préférentielles : la modalité médiative va presque toujours de pair avec la position périphérique, ce qui s'explique sans doute par ses conditions de pertinence (voir *infra* § 434).

4.2.2. Il s'avère en outre que toutes les occurrences de *d'après SN* peuvent être décrites comme des constituants régis. Cela vaut non seulement des occurrences circonstancielle internes, comme on l'admet généralement, mais aussi des occurrences périphériques, qui impliquent la cooccurrence d'une P et entretiennent des restrictions sélectives avec celle-ci. Certes, ces restrictions ne portent pas sur des catégories morphologiques instanciables

¹⁹ On peut figurer cela formellement au moyen du combinatoire B de la logique combinatoire (Grize 1973 : 63, Desclés 1990 : 147). On décrira alors le signifié de *d'après* dans son acception médiative comme un relateur de la forme '**B SRC VAL**'.
Sa β -réduction engendre en (39) : (**B SRC VAL**) (Rxy) o > SRC (VAL (Rxy)) o

dans des proformes, mais sur des classes sémantiques. Elles n'en imposent pas moins à la P et au SP d'appartenir à certains paradigmes, caractérisables par des traits de contenu (procès [+effectum], modalité [+vérifiable], objets [+medium]...), ce qui est constitutif de dépendances rectionnelles.

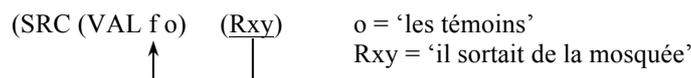
4.2.3. Cette analyse dispense de recourir, pour caractériser les occurrences périphériques de *d'après SN*, aux notions d'*associé* et de *macro-syntaxe*, dont fait usage le modèle du GARS. Celui-ci repose en effet sur une distinction entre deux types fonctionnels, les compléments *régis* par le verbe vs les *associés*, ou « faux compléments non régis par le verbe » (Blanche-Benveniste 1981 : 63). Les critères utilisés pour les différencier résident essentiellement dans le jeu de certains marqueurs de « modalité » (négation, adverbess restrictifs ou paradigmatissans, clivage) : les syntagmes qui tombent sous la portée de ces marqueurs sont tenus pour régis, ceux qui ne le peuvent pas sont des associés. Dans les versions ultérieures du modèle, ces associés sont décrits comme les termes de dépendances non rectionnelles *P noyau* < (*ad-noyaux*), constitutives d'une macro-syntaxe superposée à la micro-syntaxe de rection (Blanche-Benveniste 2003 : 60). Les occurrences périphériques de *d'après SN* sont hors de portée des marqueurs de modalités, ce qui conduit à y voir des associés (Blanche-Benveniste 1997 : 117). Or, selon la définition de la rection adoptée *supra* (§ 1), ces occurrences apparaissent tout aussi régies que les autres. Elles peuvent donc être décrites sans qu'il faille postuler l'existence de dépendances syntaxiques non rectionnelles (*associé* équivalant simplement à « régi par une P »), ni qu'il soit besoin de surajouter à la syntaxe de rection un niveau de structuration 'macro-syntaxique' destiné à en rendre compte, comme le fait le GARS. On doit seulement stipuler que les SP du type *d'après SN* sont aptes à s'adjoindre à (= être régis par, opérer sur) des constructions verbales de tous rangs, qu'il s'agisse de SV ou de P complètes.

4.3. Le jeu des modalités

4.3.1. Reste toutefois à rendre compte de leur comportement vis-à-vis des marqueurs de modalités : il est notoire que les occurrences internes peuvent être sous la portée de ceux-ci, tandis que les occurrences périphériques ne le peuvent pas. Cette différence, comme on vient de le voir, ne correspond ni à des acceptions sémantiques distinctes (circonstancielle vs médiative), ni à deux sortes de dépendances syntaxiques (rection vs association). Elle reflète simplement une disparité de statuts informationnels. Les marqueurs de modalités ont par nature une incidence au focus (Nølke 1993), si bien que tout élément apte à tomber sous leur portée peut être interprété comme focal. Ce que l'on observe se réduit donc au fait que les mêmes SP *d'après SN* produisent des effets interprétatifs différents, selon le rang qu'ils occupent dans la structure syntaxique :

en raison du sémantisme de son SN régime. L'ex. (36) *supra* peut ainsi être figuré plus précisément :

(41) D'après les témoins, il sortait de la mosquée :



4.3.4. Si les occurrences médiatives figurent presque toujours en position détachée et rarement en position interne, cela tient sans doute aux conditions de pertinence qui s'attachent à leur contenu, et plus particulièrement au relateur VAL. Faire d'un jugement de validité le focus d'une affirmation n'est en effet pertinent que dans le cadre d'une discussion qui porte non pas sur les *realia* eux-mêmes, mais sur les points de vue exprimés à leur sujet, et sur ce qu'il faut en croire. Or les échanges de ce type ont souvent un caractère polémique, voir (28-31), ce qui en fait des interactions non préférentielles, et explique leur relative rareté. En revanche, présenter une modalité médiative comme simple préambule à une prédication est une façon de signaler que cette modalité n'est pas au cœur du débat, et cela peut même passer pour un procédé atténuateur, c'est-à-dire une façon de prévenir les menaces que la prédication « brute » pourrait faire peser sur les faces des interlocuteurs.

5. CONCLUSION

Finalement, les occurrences dites 'périphériques' de *d'après SN* se ramènent à deux constructions, descriptibles l'une et l'autre en termes de dépendances rectionnelles : (i) ou bien le SP est un ajout régi par une P, (ii) ou bien il fait partie d'une P elliptique indépendante, dans laquelle il a la fonction d'ajout à un SV informulé :

- (i) E (d'après un croquis → [il fait un dessin]_P)
E (d'après la météo → [ça va cailler]_P)
- (ii) E (Ø_{SV} ← d'après moi) E (allez-y mollo)

5.1. Les périphériques en *d'après SN* ne sont vraisemblablement pas les seuls à pouvoir être ainsi décrits comme des éléments régis. Une tâche à accomplir est donc d'examiner au cas par cas tous les autres types de périphériques, afin de déterminer s'ils admettent ou non les analyses (i) et (ii). Les résultats de cette investigation nous diront quelle étendue on doit reconnaître au domaine de la macro-syntaxe (au sens du GARS), voire s'il est nécessaire de postuler son existence.

5.2. D'autre part, on peut se demander comment s'explique la coexistence des emplois (i) et (ii). L'hypothèse la plus probable est que (ii) résulte d'une réanalyse de (i). Si cette hypothèse est la bonne, on serait en présence d'un cas de *dégroupage*, changement diachronique d'un type relativement rare.

C'est l'occasion de jeter un rapide coup d'œil sur l'évolution historique dont résultent les usages actuels de *d'après*.

6. POST SCRIPTUM : APERÇUS DIACHRONIQUES

Les hypothèses qui suivent sont fondées pour l'essentiel sur les données rassemblées dans Frantext.

6.1. Avant le milieu du 17^e siècle, on n'y trouve aucune occurrence d'un morphème */d'après/*. Il existe depuis l'ancien-français une préposition */après/*, qui signifie une relation de postériorité, souvent temporelle :

- (42) Valere récite que *après la seconde bataille punique*, le trésor des Romains fut du tout prins et employé, et à peine pouvoit on trouver de quoy on peust honorer leurs dieux. (des Ursins, 1433)

La séquence *d'après* est bien attestée, mais elle représente toujours une suite de deux morphèmes distincts : une préposition génitive */de/* introduit un complément adnominal de type SP, formé lui-même de la préposition temporelle */après/* et de son complément :

- (43) (a) À ung jour de jeudi *d'après Pasques* en celle mesme année, la maison épiscopale [...] fut bruslée. (Bouchart, 1514)
- (b) La bonne graine posée sur une bonne couche, commencera à lever le troisieme ou quatrieme jour *d'après qu'elle aura esté semée* (de Serres, 1603)

Ce tour adnominal [*de [après SN]_{SP}*]_{SP} est toujours en usage aujourd'hui (*le jour de Pâques / d'après Pâques / le jour d'après Ø*).

6.2. C'est au cours du 17^e siècle qu'apparaissent les premières occurrences d'une préposition */d'après/*. Deux phénomènes convergents sont sans doute à l'origine de sa création :

– d'une part, les SP du type (43) alternent avec d'autres SP adnominaux dont la préposition génitive */de/* est absente :

- (44) (a) Il venit *le jour après Noël* et arriva vers quatres heures. (Anonyme, 1542)
- (b) Et dit encores Eutrope que ce ravissement fut fait *l'année après* ce que Romme fut fondée. (de Presle, 1371)

Il est donc possible que les suites */de+/après/* de (43) aient été réanalysées en */d'après/* sur le modèle de (44) (= coalescence).

– d'autre part, il existe à cette époque toute une série de prépositions qui présentent deux allomorphes en variation libre, différant par la présence / absence d'un formant [*de-*] initial : *dans / dedans, sous / dessous, sur / dessus, vers / devers, hors / dehors, avant / devant*, etc. Ex. :

- (45) Le cœur lui battoit *dedans* le sein plus fort que cette petite rouë qui marque les minutes *dans* les montres. (Sorel, 1623)

Un alignement analogique sur cette classe a donc pu entraîner la création d'un allomorphe long [*d'après*] en face de la forme courte [*après*], non seulement dans ses emplois adnominaux, mais dans tous ses emplois²¹.

6.3. Les deux formes *d'après* et *après* ont alors apparemment le même sens, et alternent comme des variantes libres. Elles sont toutefois polysémiques. Dans la construction [SV ← [(*d'*)*après* SN]], elles signifient tantôt (46) une relation circonstancielle de simple postériorité chronologique, tantôt (47) la relation de source *SRC* décrite *supra* (§ 41) :

- (46) (a) Pyrrhon *après* Homère comparoit ordinairement les hommes à des feuilles d'arbre. (Fénelon, ca. 1703)
 (b) Si nous ne trouvons point aujourd'hui de peuple qui n'ait un dieu, un culte, une religion [...], c'est qu'il n'est aucun peuple qui n'ait essuyé des malheurs dont ses ancêtres ignorans n'aient été allarmés, et qu'ils n'aient attribués à une cause inconnue et puissante qu'ils ont transmise à leur postérité, qui *d'après eux* n'a plus rien examiné. (d'Holbach, 1770 ; *d'après eux* = à leur suite)
- (47) (a) Le portrait [...] n'est pas fait *après* le naturel. (Balzac, 1665)
 (b) et pour les paroles, elles sont *d'après* le naturel. (Sévigné, 1675)

Pour certaines occurrences, il est difficile de décider entre les deux interprétations²² :

- (48) Le comte de la Blache, et M. Goëzman *d'après lui*, nous répètent sans cesse que l'homme est suspect. (Beaumarchais, 1774)

Il est donc probable que la valeur de source se soit développée à partir de celle de postériorité : celle-ci infère souvent un lien de cause à effet (*post hoc, ergo propter hoc*) qui a fini par s'y surajouter et se codifier (= lexicalisation d'inférence) ; d'où la relation *SRC*, qui cumule les idées de succession et de causalité.

La polysémie (46) vs (47) semble subsister jusqu'au cours du 18^e siècle. Cependant, dès le 17^e, l'acception purement temporelle se fait rare pour *d'après*. Il semble donc que les deux formes *après* et *d'après* aient assez vite cessé d'être traitées comme des allomorphes pour devenir deux morphèmes distincts, la forme courte étant réservée à l'expression du rapport de postériorité et la forme longue à celle de la relation de source. Ces morphèmes peuvent dès lors être mis en contraste :

²¹ Sur l'analogie comme processus d'inférence d'une 4^{ème} proportionnelle, voir Saussure (*CLG* : 221-237 ; *ELG* : 160-163).

²² Voir d'autres exemples chez Haase (1935 : 359).

- (49) Je ne désespère donc pas tout à fait d'écrire *après vous et d'après vous*, quelques pages qui vous satisfassent. (Bloy, 1901)

6.4. Quant aux occurrences à interprétation médiative, elles n'apparaissent que dans le dernier tiers du 18^e siècle. Au début, le SN complément dénote une source de validation inanimée, du type objet textuel (50). Les compléments [+ humain] sont attestés plus tardivement (51) :

- (50) (a) *D'après les équations algébriques de nos théologiens*, un est égal à trois et trois est égal à un. (d'Holbach, 1768)
 (b) *D'après le portrait que vous m'en faites*, elle mérite les traitemens les plus rigoureux. (Dorat, 1772)
 (c) *D'après les définitions qu'on nous donne des deux substances*, elles sont essentiellement incompatibles. (Diderot, 1784)
 (d) *D'après ce que j'en ai entendu dire*, Lausanne ressemble assez à tous ces endroits-là. (de Charrière, 1787)
- (51) (a) *D'après nous*, un mari qui s'ennuie est un hérétique. (Balzac, 1846)
 (b) Nul n'a droit qu'à ce qui lui suffit, *d'après Cicéron* : telle est l'interprétation fidèle de son fameux axiome, *sum quidque cujusque sit*, à chacun ce qui lui appartient. (Proudhon, 1840, f)
 (c) Monsieur Mignon ne raconte pas les choses de la sorte, dit le coiffeur. *D'après lui*, c'est monsieur le comte qui vous aurait chassée... (Zola, 1880, f)

Comme on l'a vu au § 3.1.1., les occurrences circonstanciellées à valeur de source portent notamment sur des *verba cogitandi* ou *dicendi* qui comportent l'attribution d'un certain degré de validité à un fait. Bon nombre de ces verbes ont pour sujet le locuteur, ou impliquent un actant évaluateur anonyme qui l'inclut. Ex. :

- (52) (a) Au reste, d'après le tableau que je donne de ces fièvres, *je pense que* l'on pourra distinguer les fièvres malignes et putrides. (Geoffroy, 1800)
 (b) D'après cela *on voit que* si le degré de fièvre est suffisant, s'il n'est ni trop fort ni trop foible, [...] le médecin n'a rien à faire, et la nature fait seule tout l'ouvrage. (*ibid.*)
 (c) D'après ce tableau, *on peut conclure que* le rhume dépend d'une légère phlogose du poulmon. (*ibid.*)
 (d) D'après ce que j'ai observé à Philadelphie dans l'asyle de leurs indigènes et de leurs vieillards, il *me paroît* impossible de pousser plus loin la charité chrétienne et l'humanité. (Crèvecoeur, 1801)

- (e) D'après une ancienne tradition du pays de Galles, *il paroît qu'à une époque inconnue, quelques chefs de cette nation conduisirent une colonie de leurs compatriotes à travers l'océan. (ibid.)*
- (f) Mais d'après tout ce que nous avons dit précédemment, *il n'y a nul doute que sans les signes toutes les réunions que nous faisons de nos idées seraient aussitôt dissoutes que formées. (Destutt de Tracy, 1801)*

Or, on sait depuis Port-Royal que ces constructions verbales *je pense / on voit / il (me) paraît... que p* peuvent être interprétées non comme décrivant des procès mentaux, mais comme de simples opérateurs modaux spécifiant le degré de validité de *p*, et ayant donc tous pour conséquence $VAL(p)$ ²³. On peut alors supposer que les emplois médiatifs sont nés de l'absorption par la préposition *d'après* de ce trait modal $VAL()$ commun à toute une série de propositions sur lesquelles elle porte, et qui était donc souvent présent dans ses environnements prototypiques²⁴.

6.5. Les occurrences médiatives sont presque toujours en position détachée, ce qui les rend métanalytiques (§ 23 et 33) : on peut y voir aussi bien des SP modalisateurs ajoutés à une P, que des clauses elliptiques indépendantes commentant l'énonciation de cette P. Cf. pour (8) :

- (i) E (d'après mon expérience → [elle peut être facétieuse]_P)
 (ii) E (\emptyset_{SV} ← d'après mon expérience) E (elle peut être facétieuse)

Il est donc plausible qu'à la faveur de cette métanalyse, des occurrences soient passées du statut d'opérateurs modaux (i) à celui d'adverbes d'énonciation (ii). Selon cette hypothèse, on aurait là un changement diachronique du type *dégroupage*, par lequel un constituant de clause périphérique se trouve réanalysé en tant que clause autonome adjacente. Les faits qui prouvent l'existence de ce processus se limitent pour l'instant à quelques exemplaires observés sur Internet (7), mais il n'en reste pas moins que toutes les occurrences médiatives périphériques (= détachées) y sont exposées. Finiront-elles par se muer généralement en adverbes d'énonciation ? Qui vivra verra.

6.6. Actuellement, il semble que les emplois circonstanciels soient minoritaires, surtout à l'oral :

²³ Voir les notions de *proposition incidente* (Arnauld & Nicole 1662=1981 : 129), de *verbe recteur faible* (Blanche-Benveniste & Willems 2016) ou de *verbe parenthétique* (Gachet 2015).

²⁴ Le transfert de traits sémantiques entre un opérateur et son opérande, ou l'inverse, est un type de changement diachronique bien connu. C'est ainsi p. ex. que l'adverbe *guère*, qui signifiait à l'origine une quantification positive (\cong *beaucoup*), en est venu à signifier le contraire (\cong *pas beaucoup*), par absorption de la négation qui opérait le plus souvent sur lui. Darmesteter nomme *contagion* ce genre de transfert dû à une contiguïté syntagmatique (1887 : 124).

| | | |
|--------------------------|------------------------|-----|
| Frantext ²⁵ : | 56 occurrences sur 146 | 38% |
| CRFP : | 3 occurrences sur 17 | 18% |
| OFROM : | 5 occurrences sur 41 | 12% |

Les occurrences les plus fréquentes sont médiatives. Une petite moitié d'entre elles (16 sur 36 dans OFROM = 45%) sont du type *d'après moi, p* ; *d'après ce que je sais / vois / comprends, p*, etc. La source de validité assignée à *p* est alors le locuteur L₀, ce qui n'infère aucun effet de polyphonie. Il semble donc que *d'après SN* ne soit pas près de devenir exclusivement un marqueur de discours rapporté.

RÉFÉRENCES

- ARNAULD A. & NICOLE P. (1662=1981). *La logique ou l'art de penser*. Rééd P. Clair & F. Gribal, Paris, Vrin.
- AUTHIER-REVUZ J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'Information Grammaticale* 55, 38-42.
- AUTHIER-REVUZ J. (2020). *La représentation du discours autre*. Berlin : De Gruyter.
- BERRENDONNER A. (2016). Détachements focaux. In : L. Sarda, D. Vigier & B. Combettes (éds), *Connexion et indexation. Ces liens qui tissent le texte*. Paris : ENS Éditions.
- BERRENDONNER A. & DEULOFEU J. (2020). La Rection. *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne : encyclogram.fr
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1981). La complémentation verbale : valence, rection et associés. *Recherches sur le français parlé* 3, 57-98, Université de Provence.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2003). Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe. In : E. Scarano (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. Roma : Bulzoni, 53-76.
- BORILLO A. (2005). [*d'après N*], complément circonstanciel et marqueur énonciatif d'évidentialité. In : I. Choi-Jonin, M. Bras, A. Dagnac & M. Rouquier (éds), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au professeur C. Molinier*. Berne : P. Lang, 39-54.

²⁵ Comptage effectué sur 200 occurrences postérieures à 1980, après élimination des items adnominaux du type *le jour d'après*. Dix des 56 occurrences circonstancielles sont toutefois incluses dans la formule '*à en juger d'après X*', que l'on peut soupçonner de fonctionner comme un adverbe d'énonciation figé. Il se peut en outre que le score soit exagéré en raison de biais de corpus, certains auteurs étant surreprésentés dans l'échantillon.

- DARMESTETER A. (1887). *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : Delagrave.
- DELAIS-ROUSSARIE E. (2008). Prosodie incidente et structure prosodique. *Verbum* XXX/1, 37-52.
- DENDALE P. (2018). Évidentialité ou non-prise en charge ? Le cas du conditionnel épistémique en français. Une réanalyse. *Langue française* 200, 63-76.
- DENDALE P. (2019). *Au(x) dire(s) de : évidentialité, représentation du discours autre, non-prise en charge et fiabilité du message*. In : L. Rouanne & J.-C. Anscombe (éds), *Histoires de dire 2. Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*. Berne : P. Lang.
- DESCLÉS J.-P. (1990). *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*. Paris : Hermès.
- DESCLÉS J.-P. (2009). Le concept d'opérateur en linguistique. *Histoire, Épistémologie, Langage* 31/1, 75-98.
- GACHET F. & AVANZI M. (2008). La prosodie des parenthèses en français parlé. *Verbum* XXX/1, 53-84.
- GRIZE J.-B. (1973). *Logique moderne*, t. III. Paris : Gauthier-Villars.
- GROSS G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. *Langages* 115, 15-30.
- GROSS G. (2008). Le modèle des classes d'objets. In : D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : P. Lang.
- GP = Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la Période*. Berne : P. Lang.
- HAASE A. (1935). *Syntaxe du français du XVII^e siècle*. Paris : Delagrave.
- LABOV W. & FANSHEL D. (1977). *Therapeutic Discourse*. New-York : Academic Press.
- LEGALLOIS D. (2016). La notion de construction. *Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne : encyclogram.fr.
- LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- MOLINIER C. (2009). Les adverbes d'énonciation : comment les définir et les sous-classifier. *Langue française* 161, 9-21.
- NØLKE H. (1993). *Le regard du locuteur (I). Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- SABIO F. (2011). *Syntaxe et organisation des énoncés. Observations sur la grammaire du français parlé*. Mémoire d'HDR, Université de Provence.
- SAUSSURE F. de (1915=1972). *Cours de linguistique générale (CLG)*, publié par C. Bally & A. Sechehaye. Édition critique par T. De Mauro. Paris : Payot.
- SAUSSURE F. de (2002). *Écrits de linguistique générale (ELG)*, S. Bouquet & R. Engler, éds. Paris : NRF-Gallimard.